



# FLOCONS 4 CEREALES BIOLOGIQUE

## Fiche technique

Description du produit:	Flocons 4 céréales, biologique	
Code article :	04010 : en 25kg 04005 : en 5kg	
Certification :	Certifié par Bureau Veritas Certification France / FR-BIO 10	
Ingrédients :	Flocon d' <b>AVOINE*</b> , flocons de <b>BLE*</b> , flocons de <b>SEIGLE*</b> , flocons d' <b>ORGE*</b> . *issu de l'agriculture biologique	
Origine :	UE	
Valeurs nutritionnelles (pour 100g) :	<b>Energie</b>	1414 kJ / 335 kcal
	<b>Lipides</b>	3.9g
	<b>Dont acides gras saturés</b>	0.8g
	<b>Glucides</b>	59g
	<b>Dont sucres</b>	1g
	<b>Fibres</b>	11g
	<b>Protéines</b>	11g
	<b>Sel</b>	0.02g
	<b>Sodium</b>	0.01g
Caractéristiques sensorielles :	Couleur : marron, beige Odeur : Typique céréales Goût : Typique céréales Consistance : croquant	
Caractéristiques physico-chimiques :	Pureté : 99.40 % les grains entiers, les flocons d'autres céréales et les flocons de soja peuvent être présents de manière sporadique	
Conservation :	< 20°C, à l'abri de la lumière.	
DDM :	Aucune donnée	
Palettisation :	3 sacs de 25kg par couche. 10 couches	
Garanties sans OGM :	Selon le règlement cadre (CE) n°1829/2003 et n°1830/2003,	
Garanties sans ionisation :	Selon la directive 1999/2 CEE du 22/02/1999 règlement CE 967	
Garanties sans substances Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR) :	Conformément au règlement européen n°1272/2008 (CLP) faisant appliquer les recommandations du SGH (Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage).	
Alimentarité des emballages :	Nos emballages sont aptes au contact alimentaire au regard du règlement 1935/2004/CE et ses modifications. Ils sont conformes au règlement 10/2011/CE et à ses modifications pour les matériaux plastiques. Ils sont conformes au règlement 2023/2006. Ils ne contiennent pas de bisphénol A au regard de la loi 2012-1442 du 24 décembre 2012. Ils sont conformes au décret 98/638 du 20 juillet 1998 et au décret 2007-1467.	
Garanties sans nanotechnologie et nanomatériaux :	selon le règlement N°1169/2011/CE, le décret français n°2012-232 du 17 février 2012, l'arrêté du 6 août 2012.	
Contaminants :	La fixation des teneurs maximales pour certains contaminants (métaux lourds, mycotoxines, nitrates, dioxines, PCB, mélamines..) sont conformes au règlement CE 1881/2006 et ses mises à jour. Pour les <b>pesticides</b> , notre fournisseur respecte le règlement n°396/2005 et ses modifications successives.	

# FLOCONS 4 CEREALES

## BIOLOGIQUE

### Certificat allergènes

<b>Allergènes</b>	Présence intentionnelle par le biais d'un ingrédient, d'un arôme, d'un additif ou de supports: OUI/NON	Risque de contamination croisée. OUI/NON
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales	OUI	
Crustacés et produits à base de crustacés	NON	NON
Œufs et produits à base d'œufs	NON	NON
Poissons et produits à base de poissons	NON	NON
Arachides et produits à base d'arachides	NON	NON
Soja et produits à base de soja	NON	OUI
Lait, produits laitiers et dérivés (y compris lactose et protéines de lait)	NON	NON
Fruits à coques et produits à base de ces fruits	NON	NON
Céleri et produits à base de céleri	NON	NON
Moutarde et produits à base de moutarde	NON	NON
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	NON	NON
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l exprimées en SO <sub>2</sub>	NON	NON
Lupin et produits à base de lupin	NON	NON
Mollusques et produits à base de mollusques	NON	NON

*Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne vous dispensent en aucun cas des obligations vous incombant en matière d'hygiène et de sécurité.*